

Avis de constitution

SOCIETE « CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE HARMONIE SOCIALE
» en abrégé « HARSOC »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER
ANGRE BESSIKOI, EN FACE DE LA PHARMACIE VAL
D'OISEA 200 METRES DU CHU D'ANGRE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 20/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE
HARMONIE SOCIALE » en abrégé « HARSOC »

Objet :

- La consultance ;
- La médecine générale ;
- Les soins préventifs ;
- Les soins médicaux ;
- Les soins obstétricaux ;
- La médecine de spécialité ;
- La chirurgie et les soins chirurgicaux.

Et pour la réalisation de l'obi et social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, -toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY, QUARTIER ANGRE BESSIKOI, EN FACE DE LA PHARMACIE VAL D'OISEA 200 METRES DU CHU D'ANGRE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M NAYO KOFFI IFUALE PRESCOTT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07280 du 14/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43137/GTCA/RC/2025 du 14/07/2025

